AFFAIRE N°250902

CONTROLE DES FACADES

PROJET

Vérification des façades donnant sur cour intérieure de la maison du Préfet

MAITRE D'OUVRAGE

PREFECTURE - 1 Pl. de la République - 28019 CHARTRES

LAMALLE INGENIERIE

5 allée de la Scierie – 28210 CHAUDON
02 37 82 34 68
lamalle-28@lamalle.com
www.lamalle.com

DATE DE MODIFICATION	VERSION	PREPARE PAR	VERIFIE PAR
24 novembre 2025	1	JD	YD

LAMALLE Ingénierie – bureau d'études
5 Allée de la Scierie - 28210 CHAUDON
Tél : 02 37 82 34 68
www.lamalle.com

Table des matières

1 Définition de l'opération 3
2 Mission 3
3 Documents communiqués 3
4 Plan de situation 3
5 Contexte 4
6 Repérage des zones à contrôler 4
7 Matériels utilisés 5
8 Photos de l'existant 5
8.1 Zone 1 - Reportage photos 5
8.2 Zone 2 – Reportage photos 9
8.3 Zone 3 – Reportage photos 12
8.4 Couverture - hors lot 14
8.5 Conclusion sur les existants 15
9 Repérage des désordres 16
9.1 Zone 1 16
9.2 Zone 2 16
9.3 Zone 3 17
10 Réparations 17
11 Conclusions générale 19

LAMALLE Ingénierie – bureau d'études
5 Allée de la Scierie - 28210 CHAUDON
Tél : 02 37 82 34 68
www.lamalle.com

1 Définition de l'opération

L'opération concerne l'étude de la tenue des corniches hautes et des façades de la maison du Préfet.

Donneur d'ordre :
PREFECTURE - 1 Pl. de la République - 28019 CHARTRES

2 Mission

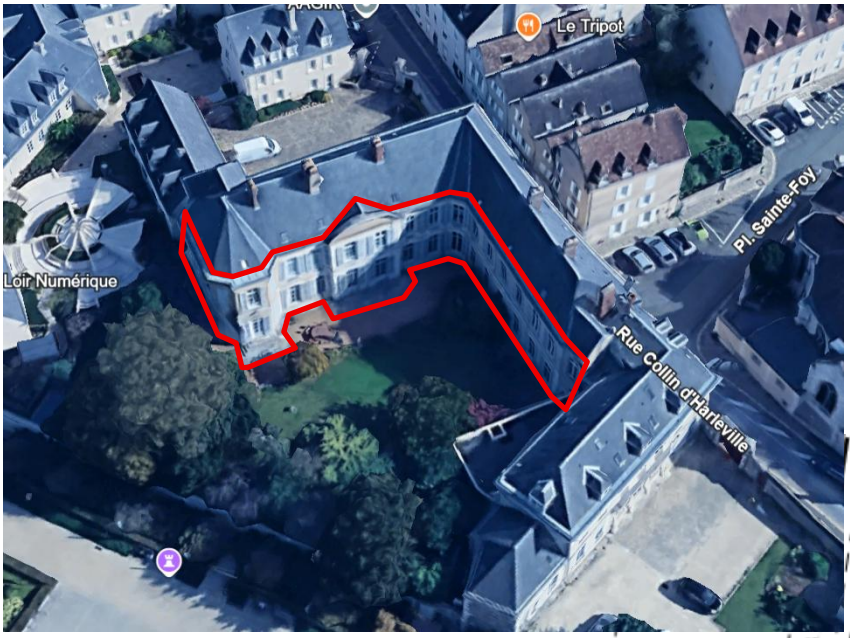
La mission confiée au BET LAMALLE INGENIERIE consiste à réaliser des sondages, à inspecter les corniches hautes de la maison du Préfet de Chartres, puis à établir un rapport d'analyse.

3 Documents communiqués

- Plan PDF existant

4 Plan de situation

Vue aérienne



Vue cadastrale

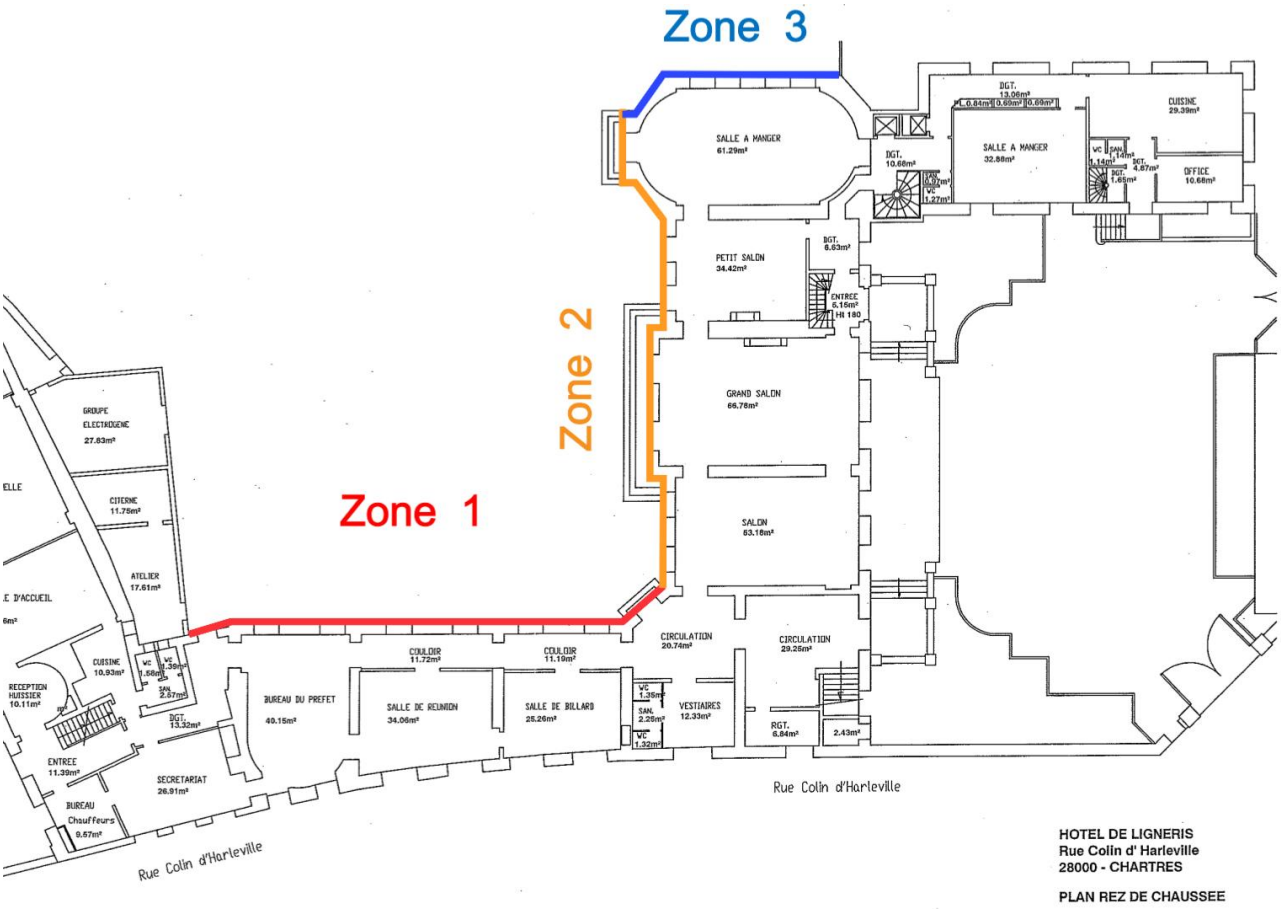


LAMALLE Ingénierie – bureau d'études
5 Allée de la Scierie - 28210 CHAUDON
Tél : 02 37 82 34 68
www.lamalle.com

5 Contexte

Des dégradations ont été constatées sur les façades du bâtiment d'habitation du Préfet au 4 rue Collin d'Harleville à Chartres. À des fins de sécurisation, une inspection visuelle a été réalisée sur les corniches, appuis de fenêtres et les façades pouvant tomber ou se fissurant.

6 Repérage des zones à contrôler



7 Matériels utilisés

Afin de contrôler adéquatement les façades et les corniches situées à plus de 9m de hauteur, le matériel suivant a été utilisé :

- Un Drone d'inspection visuelle



- Les relevés de façades ont été effectués avec des télémètres laser, mètres et tablettes.

8 Photos de l'existant

8.1 Zone 1 - Reportage photos



Vue de la façade zone 1



1/ Fissures apparentes et continues entre la façade et les corniches



2/ Décrochement de la saillie



3/ Structure intérieure corniche visible : Baculat bois et plâtre



4/ et 5/



6/ Chute de la corniche

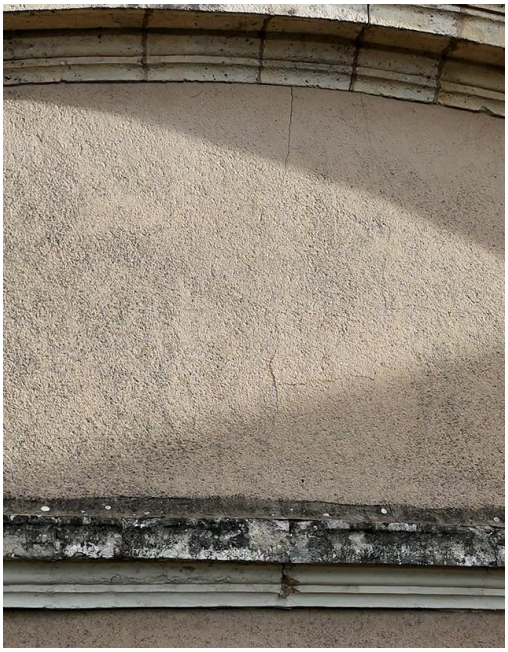


7/, 8/, 9/, 10/ Arcs des fenêtres fissurés, fissures continues sur la façade

8.2 Zone 2 – Reportage photos



Vue de la façade zone 2





11/ Quelques voussoirs abimés, fissurés



12/



13/ Fissures également présentes sur cette partie de corniche



14/







Quelques fissures présentes sur les façades de la zone 2, pas de désordres majeurs

8.3 Zone 3 – Reportage photos



15/



16/ Corniches abimées, fissurées et morceaux sur le point de tomber




17/



18/ Corniches fissurées sur la totalité de la longueur

8.4 Couverture - hors lot









Couverture en très bon état, chéneaux zinc et gouttière en très bon état





Solins des cheminées en très bon état, aucun désordre constaté

8.5 Conclusion sur les existants

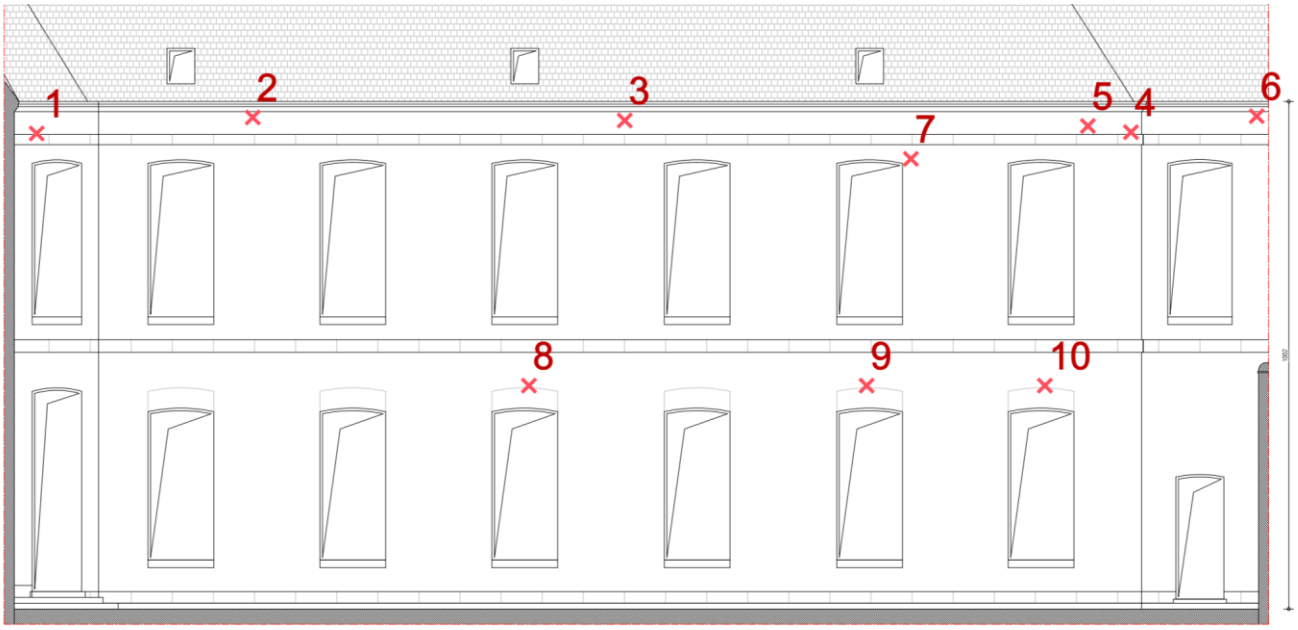
L'intégralité des façades et des corniches de la cour intérieure a été inspectée. De nombreux désordres sont constatés sur celles-ci. Les principaux désordres sont :

- Dégradation importante des corniches, fissures, décrochements, éléments sur le point de chuter.
- Dégradation visible sur les façades. Des fissures sont visibles sur les linteaux voûtés et elles sont continues.

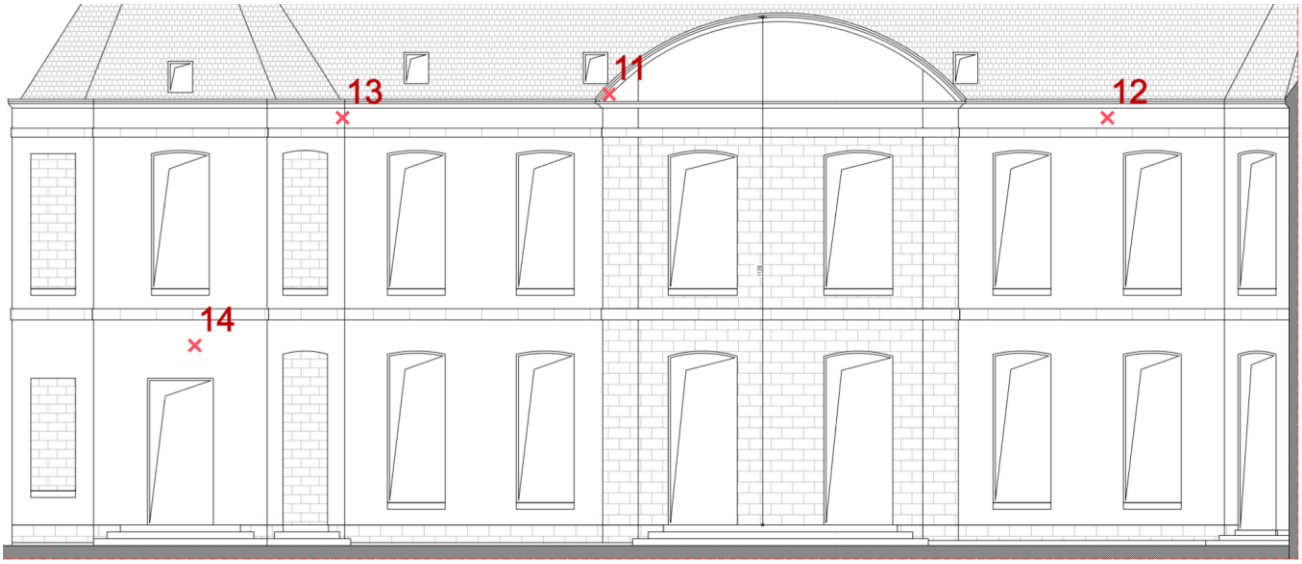
Le **piquetage des corniches doit être effectué sans délais.** La chute d'éléments des corniches est un danger direct pour les personnes circulant le long du bâtiment. La **mise en sécurité de la zone doit être effectuée immédiatement.**

9 Repérage des désordres

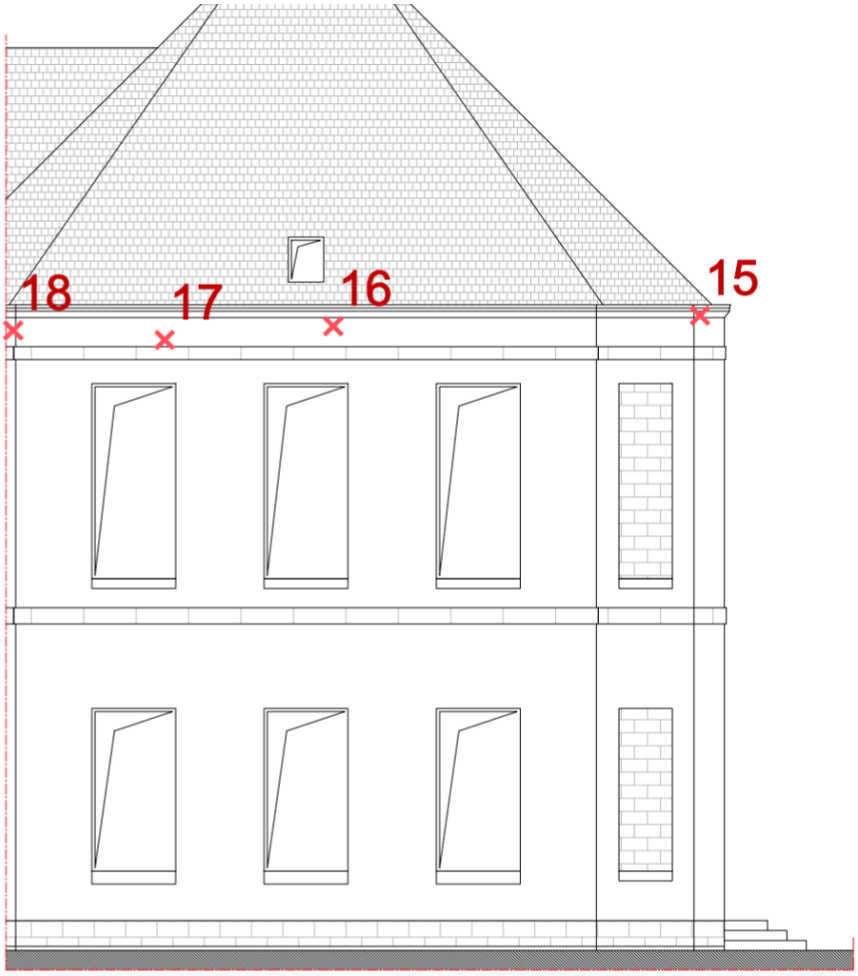
9.1 Zone 1



9.2 Zone 2



9.3 Zone 3



10 Réparations

Il y a une réelle dangerosité liée à la chute d'éléments béton, c'est la raison pour laquelle il est impératif de sécuriser la zone.

Dans l'immédiat et sans attendre :

- **installer un périmètre de non-accessibilité de 1.5m le long des façades.**

Suite à la sécurisation, une maîtrise d'oeuvre devra concevoir avec précision le traitement réparatoire qui pourra s'orienter comme suit :

- Traiter les infiltrations dans les corniches comme suit :
 - Purge des éléments dégradés et/ou effrités, qui n'adhérent plus
 - Passivation des aciers(dégager les armatures et passiver les aciers apparents)
 - Prévoir de sceller des aciers pour reconstitution des corniches
 - Réparer au mortier de résine thixotrope à prise rapide, avec inhibiteur de corrosion type CX-66R des Ets COLBAIX ou équivalent technique

- Application d'une couche d'accrochage sur les aciers et les bétons
- Mise en œuvre d'un mortier additionné de résines de synthèse
- Finition avec mortier mince

- Traitement préventif par entoilage type D3 fibré + peinture.

Degré d'urgence = **IMMEDIAT.**
Inspection des corniches, à prévoir tous les 2 ans.

Les façades seront réparées selon la même méthodologie. Une purge par piquetage d'enduit et une mise en sécurité des arcs de fenêtres devront être réalisés. Les méthodologies réparatoires envisagées sont :

- Nettoyage des fissures superficielles, elles seront traitées par l'application d'un mastic ou d'un enduit de rebouchage souple ou de mortier.
- Les fissures plus profondes doivent faire l'objet de surveillance à l'aide de témoins. Une fois qu'il sera possible de conclure sur la stabilité du bâtiment, il sera possible de procéder aux réparations adéquates. Des réparations par brochage pourront être réalisées afin de liaisonner les murs.

11 ESTIMATION FINANCIERE DES TRAVAUX

Estimation financière pour la réparation des corniches :

N° Art.	DESIGNATION	UNITES	QUANTITES	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
	Installation de chantier	Ens.	1	7 500,00	7 500,00
	Protections et sécurité de chantier	Ens.	1	3 500,00	3 500,00
	Echafaudage de pied	Ens.	1	50 000,00	50 000,00
	Traitement des infiltrations dans les corniches :				
	- purge de l'ensemble des éléments	ml	)		
	- passivation des aciers	ml	62	450,00	27 900,00
	- reconstitution des corniches	ml	)		
	Traitement par entoilage D3 + peinture	ml	62	95,00	5 890,00
	Traitement des appuis				
	- purge de l'ensemble des éléments	ml	)		
	- passivation des aciers	ml	62	450,00	27 900,00
	- reconstitution des corniches	ml	)		
	Traitement par entoilage D3 + peinture	ml	62	95,00	5 890,00
				TOTAL H.T	128 580,00
				T.V.A à 20 %	25 716,00
				TOTAL T.T.C	154 296,00

LAMALLE Ingénierie – bureau d'études
5 Allée de la Scierie - 28210 CHAUDON
Tél : 02 37 82 34 68
www.lamalle.com

12 Conclusions générales

La campagne de contrôle a permis de montrer un **état dégradé des corniches** .

Il est nécessaire de réparer les corniches rapidement. Nous avons remarqué de nombreuses chutes de morceaux de corniches et des fissures récurrentes sur la longueur du bâtiment. La chute d'objet peut engendrer un risque à la personne. Des allées de circulation longent le bâtiment également.

Les fissures doivent être mises sous surveillance à l'aide de témoins afin de vérifier la stabilité du bâtiment. Si aucun mouvement n'est détecté sur les témoins, un rejointoiement pourra être effectué. Autrement une solution de brochage devra être envisagée.